# TERMES DE RÉFÉRENCE

## Appel à candidatures

### Sélection et accompagnement de 60 structures, comprenant 50 entreprises sociales existantes et 10 start-ups innovantes, implantées dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua

**TILILA - Relance économique et travail décent au Maroc après le tremblement de terre – AID 013244/08/2**

Dans le cadre du projet TILILA, financé par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement), présenté par Oxfam Italie et mis en œuvre en partenariat avec Enactus Morocco, la FLDF, JengaLab et Codiasco.

**Date limite de soumission : 27 novembre 2026 à 23h59 (heure du Maroc)**

## 1. INTRODUCTION

Enactus Morocco est une organisation engagée dans le développement de l'entrepreneuriat, de l'innovation sociale et de l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales. À travers ses programmes, Enactus Morocco contribue au renforcement des capacités des entrepreneurs et des porteurs de projets, en favorisant le développement d'activités économiques durables et à impact positif.

Dans le cadre du programme TILILA, Enactus Morocco contribue à la mise en œuvre du Résultat 2 (R2), consacré au renforcement des capacités des entreprises sociales et des start-ups dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, dans la région de Marrakech-Safi.

Le présent appel à candidatures vise à sélectionner soixante (60) structures, réparties entre cinquante (50) entreprises sociales existantes et dix (10) start-ups innovantes, afin de leur proposer un parcours d'accompagnement adapté à leurs besoins, comprenant des formations collectives, des bootcamps et un accompagnement individuel.

## 2. PROGRAMME TILILA

Le programme TILILA, financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), est présenté par Oxfam Italie et mis en œuvre en partenariat avec Enactus Morocco, la Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF), JengaLab et Co.Dias.Co. Il vise à contribuer à la relance économique et à la création d'opportunités d'emploi décent, inclusif et durable dans la région de Marrakech-Safi, particulièrement touchée par le séisme du 8 septembre 2023.

Le programme s'articule autour de trois résultats complémentaires : le renforcement de l'offre de compétences et de l'employabilité des jeunes (R1), le renforcement des capacités des entreprises sociales et des start-ups (R2), ainsi que la sensibilisation et le plaidoyer en faveur du travail décent et inclusif (R3).

Dans le cadre du Résultat 2 (R2), le programme prévoit l'accompagnement de soixante (60) structures implantées dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, dont cinquante (50) entreprises sociales existantes et dix (10) start-ups innovantes. Cet accompagnement vise à renforcer leurs capacités organisationnelles, entrepreneuriales et économiques, à améliorer leurs modèles économiques et à soutenir leur développement.

Le parcours proposé combinera des formations collectives sous forme de bootcamps, un accompagnement individualisé et des sessions de coaching adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque structure.

## 3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'APPEL À CANDIDATURES

Les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, situées dans la région de Marrakech-Safi, ont été particulièrement touchées par le séisme du 8 septembre 2023. Cette catastrophe a fragilisé le tissu économique local et accentué les difficultés rencontrées par de nombreux acteurs économiques, notamment les petites entreprises, les coopératives et les initiatives entrepreneuriales locales.

Dans ce contexte, les entreprises sociales et les start-ups jouent un rôle important dans la relance économique des territoires. Elles contribuent à la création d'activités génératrices de revenus, au développement de solutions innovantes et à la création d'opportunités d'emploi, tout en répondant à des besoins économiques et sociaux locaux. Toutefois, ces structures peuvent être confrontées à plusieurs défis liés à la structuration de leurs activités, à la consolidation de leurs modèles économiques, à l'accès aux marchés, à la gestion et au développement de leurs activités.

Le renforcement de leurs capacités constitue ainsi un levier essentiel pour améliorer leur viabilité, soutenir leur développement et renforcer leur contribution à la dynamique économique locale. C'est dans cette perspective que le programme TILILA prévoit, dans le cadre de son Résultat 2 (R2), un parcours d'accompagnement destiné à 60 structures implantées dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.

Ce parcours combinera des formations collectives, des bootcamps et un accompagnement individuel, afin de répondre aux besoins spécifiques des structures sélectionnées et de les aider à consolider leurs activités, améliorer leurs modèles économiques et développer leur potentiel de croissance et d'impact.

### 3.1. Objectif général

Renforcer les capacités organisationnelles, entrepreneuriales et économiques de 60 entreprises sociales et start-ups implantées dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, afin de soutenir leur développement, consolider leurs modèles économiques et contribuer à la relance économique locale ainsi qu'à la création d'opportunités d'emploi décent et durable.

### 3.2. Objectifs spécifiques

- Renforcer les compétences entrepreneuriales, managériales et organisationnelles des structures sélectionnées ;
- Améliorer et consolider les modèles économiques des entreprises sociales et des start-ups accompagnées ;
- Développer les capacités des structures en matière de gestion, de planification stratégique et de développement de leurs activités ;
- Favoriser l'innovation, la transition numérique et l'adoption de solutions adaptées aux besoins des structures ;
- Accompagner les structures dans l'identification de nouvelles opportunités de développement et d'accès aux marchés ;
- Renforcer leur capacité à générer un impact économique, social et environnemental positif au sein de leurs territoires ;
- Contribuer à la pérennisation des activités économiques et à la création d'opportunités d'emploi décent et inclusif.

## 4. PÉRIMÈTRE ET CHIFFRES CLÉS

| Indicateur | Cible / cadre |
|---|---|
| Structures bénéficiaires | 60 structures : 50 entreprises sociales et 10 start-ups |
| Zone géographique | Provinces d'Al Haouz et de Chichaoua |
| Bootcamps | 3 bootcamps collectifs |
| Durée des bootcamps | 3 jours par bootcamp |
| Accompagnement individuel | 10 séances de coaching par structure |

Zone géographique : Le présent appel à candidatures s'adresse aux entreprises sociales et aux start-ups justifiant d'une activité économique réelle, effective et vérifiable dans les provinces d'Al Haouz ou de Chichaoua, relevant de la région Marrakech-Safi. La localisation du siège juridique dans une autre province ne constitue pas un critère d'exclusion, sous réserve de démontrer un ancrage économique effectif dans l'une des deux provinces concernées.

## 5. PROFIL DES STRUCTURES RECHERCHÉES ET CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le présent appel à candidatures s'adresse aux entreprises sociales et aux start-ups implantées dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, souhaitant renforcer leurs capacités, consolider leurs activités et développer leur potentiel économique et social.

### 5.1. Profils et caractéristiques des structures recherchées

Sont principalement ciblées :

- **Les entreprises sociales :** des structures développant une activité économique qui poursuit également une finalité sociale ou environnementale et contribue au développement de leur territoire ;
- **Les start-ups :** des structures entrepreneuriales proposant des solutions innovantes et présentant un potentiel de développement et de croissance.

Une attention particulière sera accordée aux structures portées ou dirigées par des femmes, dans une perspective de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de renforcement de leur contribution au développement économique local.

Les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat seront particulièrement encouragés, sans exclure les autres secteurs d'activité présentant un potentiel de développement et une contribution pertinente au dynamisme économique et social des territoires ciblés.

Les coopératives, les petites entreprises et les auto-entrepreneurs peuvent également être concernés par cet appel, sous réserve de démontrer la dimension sociale de leur activité et leur contribution au développement économique et social de leur territoire.

Les structures candidates devront notamment présenter :

- Une activité économique ou une initiative entrepreneuriale clairement définie ;
- Un potentiel de développement et de consolidation de leur modèle économique ;
- Une volonté de renforcer leurs capacités organisationnelles, managériales et entrepreneuriales ;
- Une motivation à participer activement au parcours d'accompagnement proposé par le programme TILILA ;
- Un potentiel de création de valeur et de contribution positive à leur territoire.

### 5.2. Conditions d'éligibilité

Pour être éligibles au présent appel, les structures candidates doivent remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une activité économique réelle, effective et vérifiable dans la province d'Al Haouz ou de Chichaoua. La localisation du siège juridique de la structure dans une autre province ne constitue pas un critère d'exclusion, sous réserve que celle-ci puisse démontrer son ancrage économique effectif dans l'une des deux provinces concernées ;
- Correspondre aux profils de structures ciblés par le présent appel, notamment les entreprises sociales existantes et les start-ups innovantes ;
- Présenter des informations suffisamment détaillées sur leur activité, leur organisation et leurs perspectives de développement ;
- Désigner un représentant disposant de la disponibilité nécessaire pour participer aux activités du programme ;
- S'engager à participer aux activités du parcours d'accompagnement, notamment aux bootcamps et aux séances de coaching individuel ;
- Accepter les modalités de suivi et de reporting mises en place par l'équipe TILILA.

## 6. PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SÉLECTIONNÉES

Les soixante structures retenues bénéficieront d'un parcours d'accompagnement destiné à renforcer leurs capacités entrepreneuriales, managériales et organisationnelles, ainsi qu'à soutenir la consolidation et le développement de leurs activités.

Ce parcours reposera sur une approche progressive et adaptée aux besoins de chaque structure. Il comprendra une phase de diagnostic et de profilage, des formations collectives sous forme de bootcamps et un accompagnement individualisé à travers des séances de coaching.

### 6.1. Diagnostic et profilage des structures

Une première étape sera consacrée au diagnostic et au profilage des structures sélectionnées afin de mieux comprendre leur situation, leur niveau de développement, leurs besoins et leurs perspectives de croissance.

Cette étape permettra notamment de :

- Identifier les caractéristiques et le niveau de maturité de chaque structure ;
- Analyser les principaux défis liés à son organisation, à sa gestion et à son développement ;
- Identifier les besoins en renforcement des capacités, notamment en matière de gestion financière, de développement commercial et de digitalisation ;
- Déterminer les priorités d'accompagnement en fonction du profil et des spécificités de chaque structure.

Les résultats de cette étape permettront d'orienter les contenus des formations collectives et de personnaliser les séances de coaching.

### 6.2. Bootcamps et formations collectives

Dans le cadre du parcours d'accompagnement, les soixante (60) structures bénéficiaires participeront à trois (3) bootcamps collectifs, d'une durée de trois (3) jours chacun.

Afin de faciliter l'organisation des activités et de favoriser la qualité des échanges et des apprentissages, les structures seront réparties en deux groupes. Chaque groupe participera aux trois bootcamps prévus et bénéficiera ainsi de l'ensemble du parcours de formation, selon un calendrier qui sera communiqué par l'équipe TILILA.

Ces bootcamps auront pour objectif de renforcer les capacités entrepreneuriales et managériales des structures participantes, de consolider leurs modèles économiques et de leur fournir des outils pratiques adaptés à leurs besoins et à leurs perspectives de développement.

Les travaux porteront notamment sur les thématiques suivantes :

- La structuration et l'amélioration des modèles économiques ;
- L'élaboration et l'amélioration des plans d'affaires ;
- Le renforcement des capacités en gestion et en organisation ;
- La planification stratégique et le développement des activités ;
- L'identification des opportunités de croissance, de partenariats et d'accès aux marchés.

Une journée de chaque bootcamp sera spécifiquement consacrée à la technologie et à la transition numérique, avec l'intervention de JengaLab. Les sessions aborderont notamment l'utilisation des outils numériques de gestion, la digitalisation des processus, le marketing digital, la vente en ligne et la cybersécurité, en tenant compte des besoins et des réalités des structures bénéficiaires.

### 6.3. Accompagnement individuel et coaching

En complément des formations collectives, chaque structure bénéficiera d'un accompagnement individualisé visant à répondre à ses besoins spécifiques et à soutenir la consolidation et le développement de ses activités.

Cet accompagnement comprendra dix (10) séances de coaching individuel par structure, d'une durée de quatre (4) heures chacune, représentant un volume global de quarante (40) heures d'accompagnement par structure.

Les séances seront organisées sur la base des résultats du diagnostic initial et porteront notamment sur les axes suivants :

- L'amélioration et la consolidation du modèle économique ;

- Le renforcement des capacités en gestion administrative, financière et organisationnelle ;
- L'élaboration ou l'amélioration du plan d'affaires et des outils de planification ;
- Le développement commercial, l'accès aux marchés et la recherche de partenariats ;
- L'identification des opportunités de financement et le renforcement de la capacité à mobiliser des ressources ;
- L'intégration de solutions adaptées aux besoins de développement de chaque structure.

Le contenu des séances sera adapté au profil, au niveau de maturité et aux priorités de chaque structure, afin de proposer un accompagnement pratique et orienté vers des résultats concrets.

## 7. PROCESSUS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des structures bénéficiaires sera réalisée par l'équipe TILILA, selon un processus transparent et basé sur les conditions d'éligibilité et les critères d'évaluation définis dans le présent document.

Le processus de sélection comprendra les étapes suivantes :

- **Vérification de l'éligibilité :** examen des candidatures reçues afin de vérifier leur conformité aux conditions d'éligibilité et leur ancrage économique dans les provinces d'Al Haouz ou de Chichaoua ;
- **Présélection :** analyse des informations communiquées dans les formulaires de candidature et identification des structures répondant aux profils recherchés ;
- **Évaluation des candidatures** : appréciation des structures présélectionnées sur la base des critères suivants :
  - La motivation et l'engagement de la structure à participer au parcours d'accompagnement ;
  - Le potentiel de développement et de croissance de ses activités ;
  - La prise en compte de la dimension de genre et de l'inclusion, notamment à travers la participation des femmes dans le portage ou la direction de la structure ;
  - La pertinence et la viabilité de son modèle économique ;
  - Son impact économique, social et environnemental ;
  - Son ancrage territorial et sa contribution au développement local ;
  - Le potentiel d'innovation et les perspectives de pérennisation de ses activités.
- **Sélection finale :** validation des structures retenues par un comité de sélection, sur la base des résultats de l'évaluation et des objectifs du programme.

À l'issue du processus, soixante (60) structures seront retenues, conformément aux objectifs du programme TILILA.

## 8. ENGAGEMENTS DES STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES

La participation au programme TILILA implique un engagement actif des structures sélectionnées tout au long du parcours d'accompagnement. À ce titre, chaque structure bénéficiaire est tenue de respecter les engagements suivants :

- Désigner un représentant chargé d'assurer la communication avec l'équipe TILILA et de participer aux activités prévues dans le cadre du programme ;
- Assurer une participation régulière aux bootcamps, aux séances de coaching et aux différentes activités organisées dans le cadre de l'accompagnement ;
- Fournir des informations exactes et actualisées concernant la structure, son organisation, ses activités et son fonctionnement ;
- Collaborer avec les intervenants mobilisés, notamment les formateurs et les coachs, afin de faciliter le bon déroulement des activités ;
- S'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations formulées durant l'accompagnement, en fonction des capacités et des priorités de la structure ;
- Faciliter le suivi de l'accompagnement, notamment en transmettant les informations et les documents nécessaires à l'évaluation des progrès réalisés ;
- Informer l'équipe TILILA de tout changement important concernant la situation de la structure ou toute difficulté susceptible d'affecter sa participation au programme.

Le respect de ces engagements constitue une condition essentielle au bon déroulement du parcours d'accompagnement. En cas d'absences répétées et injustifiées, de non-respect des engagements ou de communication d'informations inexactes, l'équipe TILILA se réserve le droit de réexaminer la participation de la structure au programme.

## 9. PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET MODALITÉS DE SOUMISSION

### 9.1. Modalités de candidature

Les structures souhaitant participer au programme TILILA sont invitées à soumettre leur candidature en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Le formulaire permettra de recueillir les informations nécessaires à l'identification de la structure, à la compréhension de ses activités, à l'évaluation de son niveau de développement ainsi qu'à l'analyse de ses besoins en accompagnement.

Les candidats devront veiller à renseigner l'ensemble des rubriques du formulaire et à fournir des informations exactes, complètes et à jour.

Lien du formulaire de candidature : Cliquez ici

À ce stade, aucun dossier exhaustif de justificatifs administratifs n'est exigé lors du dépôt de candidature. Des informations ou pièces complémentaires pourront être demandées aux structures présélectionnées, notamment afin de vérifier leur éligibilité et leur ancrage économique territorial.

### 9.2. Date limite de candidature

La date limite de soumission des candidatures est fixée au :

**27 novembre 2026 À 23h59** (heure du Maroc)

Toute candidature soumise après cette échéance ne sera pas prise en compte.

## 10. DISPOSITIONS FINALES

Le présent document constitue le cadre de référence de l'appel à candidatures et du parcours d'accompagnement proposé dans le cadre du programme TILILA.

Le dépôt d'une candidature ne garantit pas automatiquement la sélection de la structure. Seules les structures retenues à l'issue du processus d'évaluation et de validation par le comité de sélection pourront bénéficier du parcours d'accompagnement.

Le présent appel porte exclusivement sur un dispositif d'accompagnement et de renforcement des capacités. Il ne constitue pas un appel à financement et la sélection d'une structure ne garantit pas l'obtention d'un financement.

L'équipe TILILA se réserve la possibilité d'adapter le calendrier et les modalités pratiques de mise en œuvre en fonction des contraintes opérationnelles, tout en veillant à informer les structures bénéficiaires des éventuels ajustements.

Toute situation non prévue dans le présent document sera examinée par l'équipe TILILA, en concertation avec les partenaires du programme et dans le respect de ses objectifs.

**ACCÉDEZ AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

Scannez le QR code avec l'appareil photo de votre téléphone pour accéder directement au formulaire de candidature TILILA.